



## Lycée des métiers de l'électronique et du numérique

Bonjour,

Suite aux différentes réunions qui sont intervenues depuis jeudi, aux communications de M. Blanquer, ministre de l'Education nationale, aux groupes de travail réunis hier, nous vous informons des dispositions prises par le lycée de Vizille :

### **Organisation de la matinée du lundi 2 novembre**

- lundi 2 novembre, les élèves auront cours à compter de 10 heures. Un conseil pédagogique exceptionnel aura lieu de 8h00 à 10h afin de débattre des mesures mises en place par l'équipe de direction de l'établissement et de leur déclinaison locale afin d'assurer la meilleure sécurité possible aux lycéens et aux personnels.

- à 10h les élèves seront accueillis par le professeur qui est en charge de la classe pour leur préciser les modalités de fonctionnement à partir du 2 novembre. La lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices sera effectuée par l'enseignant en charge de la classe et sera suivie par une minute de silence en hommage à Samuel PATY. Un travail sera mené par des enseignants dans les jours qui suivront, suite à cet acte qui met en cause nos valeurs républicaines communes.

- les cours auront lieu normalement à compter de 11h.

### **Organisation des cours pour cette semaine**

#### *Règles générales :*

- tous les élèves sont accueillis au sein de l'établissement, BTS, formation continue et alternants compris

- à ce jour, il n'est pas prévu par le ministère d'organisation spécifique différente pour la prise en charge des élèves. Des échanges avec les représentants des différents personnels et usagers auront lieu lundi et mardi afin de réfléchir aux meilleures organisations possibles. Un conseil d'administration à distance traitera de ces questions le lundi 2 novembre à 17h30

- les PFMP pour les élèves de lycée professionnel sont maintenus si l'entreprise reste ouverte

- les cours d'EPS sont suspendus lundi au moins afin d'avoir des informations complètes concernant les installations

- il nous faut articuler un dispositif respectant les règles du confinement et ceux de Vigipirate.

#### *Aménagements :*



Des aménagements sont mis en place afin de donner les meilleures conditions possibles dans le cadre actuel :

- \* pour la restauration, l'organisation a été réaménagée avant les vacances afin de respecter le mètre de distance entre chaque convive. La capacité est limitée et peut nécessiter 3 services certains jours. Nous encourageons les élèves à se restaurer chez eux ou à amener un repas qui pourra être pris dans les cours de l'établissement en respectant la distanciation de 1m quand ils n'ont pas de masque pour manger ou boire
- \* du gel hydroalcoolique sera disponible pour les personnels dans toutes les salles ainsi que des vaporisateurs virucides pour les salles spécifiques
- \* les salles seront aérées systématiquement dix minutes en début de chaque cours
- \* les salles seront nettoyées au maximum des capacités RH disponibles
- \* les élèves devront se laver les mains le plus régulièrement possible et obligatoirement avant les séances de TD ou de TP (environ 12 lavages quotidiens) en utilisant prioritairement le savon dans les sanitaires ou les bornes de gel accessibles
- \* les élèves ne doivent pas stationner dans le couloirs
- \* tous les gestes barrière restent plus que jamais d'actualité et devront être respectés scrupuleusement, les élèves devront porter leur masque conformément aux règles définies (procédure d'exclusion de cours autorisée du fait de la mise en danger d'autrui)
- \* un plan de classe sera établi pour les cours notamment pour les TD et les TP
- \* du fait du confinement, il n'y aura pas de possibilité pour les élèves de sortir de l'établissement en cas de "trou" dans leurs emplois du temps et devront rester dans le lycée ; ils pourront sortir pour regagner leur domicile une fois le dernier cours de leur demi-journée. Ces dispositions s'inscrivent aussi dans le cadre du plan Vigipirate actuel. Les récréations seront donc à prendre au sein de l'établissement
- \* tous les regroupements sont interdits devant l'établissement et ce à toute heure (début et fin de demi-journées notamment)

### *Réunions*

Toutes les réunions auront lieu en distanciel sauf les conseils de discipline et les rendez-vous individuel mais ils devront être exceptionnels. Vous serez informés au fur et à mesure de ces dernières et des moyens de connexion. La réunion parents-professeurs de seconde prévue le 5/11 est annulée, ainsi que la remise des diplômes le 20/11 pour l'instant.

### *Attestations*



Vous trouverez joint à cet envoi une attestation vierge à compléter pour le déplacement des parents entre le domicile et le lieu d'étude (cette attestation n'est pas une autorisation pour se déplacer en dehors des allers-retours au lycée, notamment pour acheter à manger). Les élèves devront être en possession de leur carnet de correspondance avec une photo et leur EDT collé ainsi que de cette attestation en cas de contrôle (le certificat de scolarité remis en début d'année peut être utilisé). Ils devront présenter systématiquement leur carnet à l'entrée du lycée pour s'identifier. Pour le mineur qui se rend dans son établissement scolaire, la seule production du cahier de correspondance suffit, à présenter aux forces de l'ordre.

Nous vous transmettrons d'autres informations suite aux réunions de lundi et de mardi avec les représentants des personnels et des usagers. La communication sera essentiellement basée sur PRONOTE. Les infos sont diffusées par 2 canaux, une publication dans la rubrique messagerie Pronote pour les informations habituelles (EDT, professeurs absents, notes, conseils de classe, notification par un papillon sur le compte Pronote à activer si ce n'est pas encore fait) ou envoi directement par mail pour les informations les plus urgentes.

***L'équipe de direction du lycée Portes de l'Oisans***